

<http://enseignants.se-unesa.org/La-place-du-concours-de-recrutement-change-mythe-ou-realite>



La place du concours de recrutement change : mythe ou réalité ?

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La parution du [référé](#) de la Cour des comptes fait le buzz : la boîte de pandore serait donc ouverte avec la décision de changer la place du concours de recrutement.

Cette sixième recommandation n'est justement qu'une recommandation : « placer les épreuves d'admissibilité en fin de licence ; asseoir davantage les épreuves d'admission, qui seraient placées au cours de l'année de M1, sur des enseignements de professionnalisation ».

Si la question de la formation est évoquée régulièrement, mais vaguement, dans la presse ces derniers mois, la [réponse](#) des ministres à la Cour des comptes est sans ambiguïté : « la réflexion reste engagée sur le positionnement comme sur la nature des concours » ; de plus « la mise en oeuvre d'une telle réforme ne pourrait être effective, au mieux, que pour la session 2020 ».

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, ce qui est déterminant, c'est le contenu du concours. Le SE-Unsa sera favorable aux propositions qui iront dans le sens d'une professionnalisation des parcours de formation, et l'acquisition des compétences professionnelles pour faire face en toute sérénité à leur entrée dans le métier.

Il ne sert donc à rien de crier au loup. Rappelons que dans [l'agenda social](#), la réflexion sur la place du concours est prévue en 2019. Le SE-Unsa participera de manière utile et constructive sur le sujet plus général de l'entrée dans le métier, avec la défense d'un continuum de formation, qui doit permettre d'améliorer l'attractivité du métier et d'endiguer la crise du recrutement (voir [notre article](#)).